



Le mot du Maire Délégué

La nouvelle année est pour moi un moment privilégié qui me permet de vous adresser, en mon nom et au nom du conseil communal tous mes vœux, à vous et à vos proches, de bonheur et santé pour 2020.

Ce moment permet de faire le point avec vous sur l'année écoulée.

Nous avons inauguré la mairie après réhabilitation.

D'autre part un travail a été réalisé concernant la numérotation des habitations et des noms de rues et sera terminé courant 2020.

Dans ce bulletín communal vous pourrez constater que nos Associations (Association Le Théil CSF ainsi que le club de la 3^{ème} jeunesse) sont très actives et je tiens à les remercier.

Rendez-vous le Dimanche 12 Janvier prochain à 14 heures 30 pour la Galette des Rois.

Ce bulletin municipal sera mon dernier car je ne me représente pas aux prochaines élections municipales, je garderai un très bon souvenir de ces 19 années passées parmi vous, 7 ans Conseillère municipale, 6 ans 2ème Adjointe et 6 ans en tant que Maire et ensuite Maire déléguée de notre commune historique.

Theilleuls, soyons fiers de vivre dans un village vivant et dynamique.

Le Maire délégué, Rolande BLIN

LES RÉALISATIONS DANS LA COMMUNE DÉLÉGUÉE EN 2019

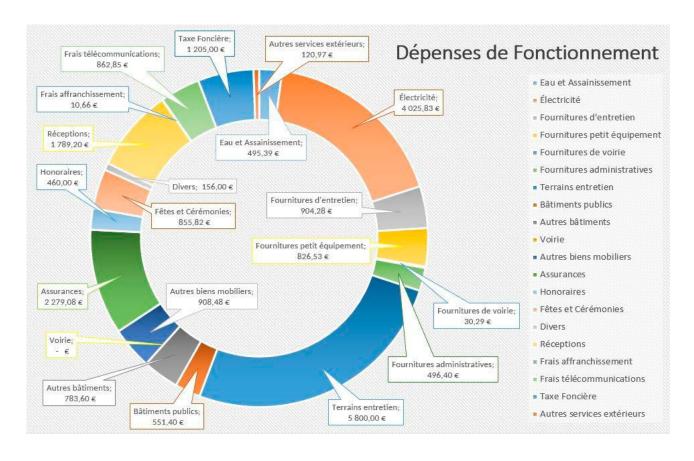
- Réhabilitation de la Mairie
- o Réfection du mur de la Sacristie
- Relevage de 107 tombes
- o Mise en place d'un Columbarium

LA DOTATION LOCALE

La commune historique n'a plus aujourd'hui compétence budgétaire.

Cependant une dotation locale de 32 350€ a été attribuée par Valdallière au Theil Bocage pour gérer les dépenses courantes de fonctionnement.

Cette année ce fonctionnement s'est élevé à la somme de 22 561.78 € au 02 Décembre 2019.



DES ÉQUIPES DYNAMIQUES POUR UN VILLAGE ANIMÉ

LES ÉVÈNEMENTS QUI ONT MARQUÉ 2019



Le 11 Janvier 2019 :

70 personnes se sont rassemblées à la salle des fêtes Raymond Dommergue pour les vœux du maire et déguster la galette.



Le 28 Avril 2019:

135 personnes pour « Entrecôte frites » organisée par l'association le Theil CSF.



Le 8 Mai 2019:

Hommage aux morts pour la France au Theil Bocage



Le 25 Mai 2019:

Inauguration de la Mairie en présence de Monsieur Michel ROCA, Maire de Valdallière.



Le 25 Août 2019 :

160 personnes étaient présentes à notre traditionnel méchoui organisé par l'association Le Theil CSF.



Le 13 Octobre 2019:

Repas des Ainés

Nos doyens : Arlette Vincent et Daniel Borel.



Le 19 octobre 2019 :

215 personnes se rassemblaient à Montchamp pour déguster une Choucroute organisée par l'association le Theil CSF.



Le 11 Novembre 2019 : Commémoration de l'armistice de 14-18



Le 14 Novembre 2019 :

Assemblée générale de l'association Le Theil CSF

Rolande BLIN : Présidente Denis LESAGE : Vice-Président Florence PIATAKOFF : Trésorière Véronique LALOUEL : Secrétaire



Club des Ainés tous les 15 jours

Le 21 Novembre 2019 :

Assemblée générale Composition du Bureau. Denis LESAGE, Président, Henriette LAGOUTTE, Trésorière Didier ALLAVENA, Vice-Président Mireille SERARD, Secrétaire



Le 24 Novembre 2019 :

25 personnes ont participé à la mise en place des illuminations de Noël. Que soient remerciés les donateurs des sapins.



Le 8 Décembre 2019 : Noël pour nos enfants.

Les enfants ont participé à un atelier décoration suivi d'un goûter. L'après-midi s'est terminée par l'arrivée du Père Noël. Manifestation organisée par l'association Le Theil C.S.F.



U l'Eglise Saint-Martin

Teglise dant l'illar tun

L'église date des XVéme et XVillème siècles et seton une légende
une promière église dans un village appolé le Vieux Iheli tut
construile. Les habitains neréussisent jamais à reconstruile l'église,
lombée en mûties, sur son emplacement primitif mais seulement
à l'endroit ou elle se trouve actuellement. A l'inférieur, les fonts
baptismaux, moulés en tonte et droise, une cloche gravée et un
tableau sur la cène sont des éléments remarquables.

le château et son pigeonnie

Ple château et son pigeomiter

(Propriété privée) tors de votre

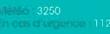
balade vous pounez apercevoir
un pigeomnier du XVIIIème siècle,
situé à l'Interieur du domaine
d'un château construit par la
riche familie de Millièmes, devenue
seigneurs du Theil. Le château
est le plus souvent habité par la
familie Huilland d'Algnaux à parilir
du XIXème siècle. Compièlement abandonné à parlir de 1929
par leurs descendants, le château est restauré par de nouveaux
propriétaires.



Situé à l'entrée du village, en venant de Vassy sur la D66, le marronnier impose son gabarit. L'arbre servait de repère pendant la Seconde Geuere Mondiale et de protection pendant les séances de controllers de la controller de la controller pendant les seances de controllers pendant les seances pendant les pendan catéchisme.











ALDALLIÈRE



la boucle du Theil





Départ de le Theil-Bocage Parcours très facile - 6,7 km - 1h45 à pied Dénivelé: 120 m - route: 49 %



De la place de la salle des fêtes, emprunter la route vers le Vieux Thelf pendant 250 m environ, et l'aisser sur la droille l'Impasse vers Belle-Fontaine.

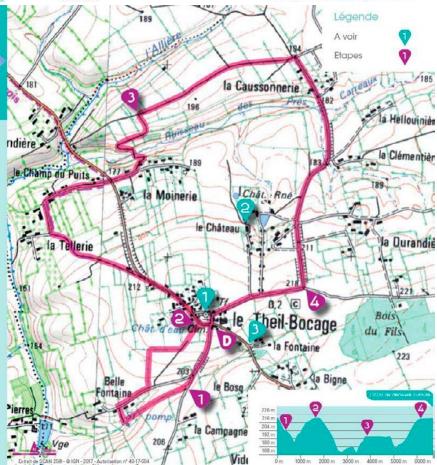
Prencte un chemin à droite qui bifurque un peu plus loin vers la ctroite, et qui rejoint une petite mute. Tourner à droite, puis bifurquer dans un chemin à gauche qui confourne un champ et qui mêne vers le parking de départ.

A la sortile du parking, en face de l'église, lourner à gauche. Traverser le bourg et continuer sur la D 56.4 la sortie du Theil-Bocage, avant un virage, bifurquer dans un chemin à gauche. A la sortie du chemin, prendre la route à draite, Laisser un chemin à gauche dans un virage et continuer la route jusqu'à un carretour. Traverser avec, prudence, la D56 et se diriger vers la Moinerie. Descendre un chemin à gauche, en sous bots, puis après un ruisseau, le chemin remonte entre les champs.

3 Au croisement, emprunter à droite un chemin plus targe.
Plus loin, talsser des chemins à droite et à gauche qui ne débouchent pas et atteindre une route. Tourner à droite, passer le hameau de la Caussonnerie en laissant un chemin a gauche. Continuer la routo, laissor à gauche la Hollouinière et l'a Clémentière, puis un chemin à droite et apercevez sur votre droite le pigeonnier du châleau (propriété privée). Poussuivre la route jusqu'à une intersection.

4 Icl. bifurquer à droite et poursuivre toujours tout droit vers le bourg. Contourner l'église par la gauche et rejoindre le point de départ en traversant la route sur





MAIRIE ANNEXE DE LE THEIL BOCAGE : 02 31 68 53 05 - mairie.letheilbocage@wanadoo.fr

Notre secrétaire de mairie Amandine se tient à votre disposition

Le Jeudi de 16h30 à 18h30

Hors permanence

Rolande BLIN Maire Délégué est disponible au 02 31 67 26 79 ou au 06 15 15 32 80 Frédéric CALBRIS 1^{ier} Adjoint Délégué au 06 30 79 77 40 Nicolas PIATAKOFF 2^{ieme} Adjoint Délégué au 06 73 47 28 07

SITE INTERNET DE VALDALLIÈRE

Une mine d'informations pratiques sur www.valdalliere.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

Les camions passent le jeudi vers 7h00 et ramassent les sacs jaunes et les sacs noirs. Il est indispensable de déposer ses sacs la veille au soir. Les sacs jaunes sont disponibles en mairie. Nous vous rappelons que les sacs d'ordures ménagères contenant du verre ne sont pas ramassés. Le verre doit être déposé dans le container près de la salle des fêtes.

DECHETTERIE DE PIERRES

Horaires d'ouverture : Le Lundi de 14h00 à 18h00

Le Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le Samedi de 9h00 à 18h00

SERVICE DE L'EAU – SYNDICAT DES BRUYÈRES

2 Place de la mairie BP 15 - Bény Bocage - 14350 SOULEUVRE EN BOCAGE 02 31 09 04 54 - <u>accueil@souleuvreenbocage.fr</u>

SORTIE DE TERRITOIRE

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire Le formulaire est disponible en mairie ou en ligne « service public »

TROTTOIR

Le désherbage doit être effectué par vos soins.

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune français doit se faire recenser à la maire de son domicile dans les trois mois suivant l'anniversaire de ses 16 ans. Se présenter le livret de famille et sa carte d'identité.

CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Démarche en mairie de Vire sur rendez-vous

Pour demander une carte d'identité ou un passeport, les pièces justificatives nécessaires

- 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes
- Justificatif de domicile : original + photocopie (pour les mineurs : justificatif des parents et photocopie de la carte d'identité du signataire de la demande)
- Acte original de naissance de moins de 3 mois (copie intégrale): excepté si la carte est périmée depuis moins de deux ans ou si vous possédez un passeport valide ou périmé de moins de deux ans
- Un timbre fiscal de 86€ pour un passeport pour majeur, 42€ pour un passeport pour mineur de 15 à 17 ans, de 17€ de zéro à 14 ans

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

NUISIBLES

Pour lutter contre la prolifération de nuisibles (ragondins - renards) vous pouvez contacter Monsieur BRU au 06 13 93 35 01, piégeur agréé.

ÉLAGAGE DES HAIES

En application de l'article 673 du Code Civil, nous vous rappelons que les haies en bordure de voie communale doivent être coupées à l'aplomb de la limite de propriété afin de garantir la sécurité et la commodité du passage. Le maire peut faire procéder à cet élagage à la place du propriétaire pour mettre fin au débordement des haies dépassant sur la voie publique. Les frais seront alors exclusivement à la charge du propriétaire. (Article L. 2212-2-2 du Code Générale des Collectivités territoriales)

LES ASSOCIATIONS

- Les Anciens Combattants : Contact Gérard CORNU Président
- Le Club de la 3^{ieme} Jeunesse :
 Président Denis LESAGE joignable au 02 31 67 87 73

 Rencontre tous les 15 jours le jeudi après-midi à la Salle des Associations/Salle de Conseils.
- Le Theil CSF Culture Sport et Fêtes
 Présidente : Rolande BLIN joignable au 06 15 15 32 80
 Le Theil CSF organise différentes manifestations

La salle polyvalente peut accueillir une centaine de personnes pour vos réceptions, repas familiaux et autres manifestations. Elle est disponible selon un calendrier de réservations.

Les tarifs 2020 sont les suivants :

Location week-end (du vendredi 17h au lundi 11h)

Habitants de la commune : 110€ Habitants hors commune : 140€

Location journée (sauf week-end) pour réunion : 50€

Arrhes demandées : 50€ Caution : 100€

Nous pouvons mettre à votre disposition un barnum appartenant à l'association Le Theil CSF (fermé sur les côtés) : Location 50€

Pour toute information complémentaire, s'adresser à Noëlle BRU (06.13.93.35.01) La salle étant très demandée, merci d'anticiper vos réservations.



NAISSANCE

La cigogne n'est pas passée au Theil Bocage cette année!



MARIAGE

Jean-François & Lydie ALEXANDRE

Le 23 Novembre 2019

Nos vœux de bonheur aux mariés

DÉCÈS

Thérèse PATARD Le 18 Juillet 2019

Jeannine DOMMERGUE

Maurice ANNE

Le 11 Septembre 2019

Le 15 Septembre 2019

Nos condoléances aux familles

AGENDA 2020

12 Janvier 2020 Démontage des illuminations le matin à 10 heures

Vœux du maire et Galette des Rois à 14h30 à la salle Raymond Dommergue

15 et 22 Mars 2020 Elections Municipales

03 Mai 2020 Entrecôte frites à la salle Raymond Dommergue

08 Mai 2020 Commémoration

30 Août 2020 Méchoui

11 Octobre 2020 Repas des Aînés

17 Octobre 2020 Choucroute à la salle de Montchamp

11 Novembre 2020 Commémoration

22 Novembre 2020 Illuminations du bourg

06 Décembre 2020 Noël des Enfants